

LIRE UNE ANNONCE

Où la trouver ?

- Les journaux d'annonces locales
- Les quotidiens
- Les annonces sur Internet comme par exemple : www.nexdom.com, www.pap.fr, www.paruvendu.fr.
- Les annonces chez les commerçants
- Les panneaux sur les façades
- Le bouche à oreille...

Qui la propose ?

Une régie ou une agence immobilière
Un propriétaire privé
Les notaires

Apprenez à distinguer votre loyer nu, hors charges.

(Les aides au logement ne sont calculées qu'à partir du loyer nu).

Il n'y a pas forcément de grandes différences entre les types de logement, tant en surface qu'en nombre de pièces. Relativisez vos envies : pensez à votre budget et à vos possibilités financières.

«A loyer identique, mieux vaut un grand T2, qu'un petit T3 ».

Une chambre : pièce unique avec sanitaires privés ou communs

○ **Un studio** : une pièce principale et sanitaires.

○ **T1/F1** : pièce principale, cuisine séparée et sanitaires.

○ **T1bis ou F1 bis** : pièce principale avec coin cuisine, une chambre et sanitaires.

○ **T2/F2** : pièce principale, cuisine séparée, sanitaires et une chambre

○ **T3/F3** : pièce principale, cuisine séparée, sanitaires et deux chambres



Attention, les visites de logement doivent être gratuites.